

L'*Hirondelle* n° 3 descendait de Châlon à Lyon en sept heures et demie, et remontait de Lyon à Châlon en onze heures et demie.

De cette époque, c'est-à-dire à partir de 1835, l'affluence des voyageurs fut très grande sur les bateaux à vapeur de la Saône ; les recettes devinrent considérables ; l'opinion publique les exagéra même, ce qui amena la création d'une nouvelle Compagnie, celle des *Abeilles*, composée en grande partie d'actionnaires riverains. Son matériel, construit par M. Perret, se composait de deux bateaux, les *Abeilles* n° 1 et n° 2, dont les dimensions étaient semblables à celles de l'*Hirondelle* n° 3 ; mais qui marchaient à une très haute pression (cinq atmosphères).

La mise en navigation de ces deux bateaux, en 1835, fut, entre les Compagnies qui exploitaient la Saône, le commencement d'une concurrence des plus vives. Il n'y avait sorte de manœuvre qui ne fut employée pour attirer les voyageurs. L'on vit alors tomber à 50 centimes le prix d'une place de voyageur de Lyon à Châlon qui se payait 8 francs. Cette lutte se continua pendant près de quatre ans, c'est-à-dire jusques au moment où le matériel des *Abeilles* se trouvant usé, nécessita des réparations si considérables que les actionnaires de ces bateaux se décidèrent à abandonner leur entreprise.

En 1836, l'on vit paraître sur la Saône, un bateau à vapeur d'un système tout à fait nouveau. C'était, à l'exemple de ce qui existait en Amérique, un steamer, dont la coque était entièrement en tôle et dont la construction avait été dirigée, avec le plus heureux succès, par M. Colladon, professeur distingué de Genève, et par M. Coubayon qui avait fait dans ce but un voyage à Rotterdam où se construisaient alors trois bateaux en tôle destinés pour les Indes Orientales.

Comme cela arrive presque toujours pour les meilleures innovations, l'on commença d'abord par se moquer beaucoup de la substitution complète du fer au bois, dans la construction des bateaux à vapeur ; puis on tarda peu à comprendre tous les avantages de ce système qui fut ensuite exclusivement adopté. La substitution de la tôle au bois dans la coque des bateaux à